

PROCES VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15 FEVRIER 2018

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 5 février 2018, s'est réuni le jeudi 15 février 2018 à 18 h 30 à la Mairie de Martin-Eglise, sous la présidence de Monsieur Gill GERYL, Maire.

PRESENTS : M. Alain MARATRAT, Mme Véronique MPANDOU, Mme Marie-Claude LAURENT, Mme Françoise DEMONCHY, M. Bertrand CREMET, adjoints, Mme Marie-Laure CORROYER, M. Guy DESERT, M. Stéphane SKLADANOWSKI, conseillers délégués, M. Philippe DUPUIS, Mme Nelly ROGER, conseillers municipaux.

ABSENTS EXCUSES : Mme Joëlle CHEMINEL, Mme Nathalie LEMAITRE pouvoir à Mme DEMONCHY, Mme Pascale GUILBERT, Mme Sylvie HERMAY, pouvoir à Mme CORROYER, M. Marcel BRETAGNE, pouvoir à M. CREMET, M. Maxime BOUDET, M. Thibault CHATELAIN, M. Marc DELAHAYE

Conformément à l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à l'élection d'un secrétaire de séance. Monsieur Philippe DUPUIS ayant obtenu la majorité des voix, est désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

COMMUNICATIONS

Monsieur le Maire informe que l'inauguration de la prairie humide aura lieu le 7 mai 2018 à 11 heures en présence de Monsieur le Président du Département et du Directeur de l'Agence de l'Eau.

Monsieur le Maire informe qu'une réunion a eu lieu le 5 février à 15 heures pour le post avis de synthèse du PLU avec le bureau d'études.

Monsieur le Maire informe que nous avons reçu un avis de la Direction des Routes, agence d'Envermeu concernant les projets d'aménagements de sécurité dans le centre bourg et sur Etran. Le Département nous a informé que notre dossier sera prochainement soumis à l'examen de la commission permanente.

Monsieur le Maire signale que le BET BAILLY est en liquidation judiciaire et que de ce fait nous sommes obligés de consulter pour reprendre un nouveau cabinet.

Monsieur le Maire informe qu'un petit bassin sous chaussée sera creusé sur le terre-plein du parking de la résidence Le Village pour éviter l'inondation de la propriété de M et Mme Desjardins.

Monsieur le Maire informe qu'un courrier de la Préfecture indique que la délégation à la sécurité routière a mis en place des itinéraires radars. Deux départementales sont concernées : la RD 925 entre Epouville et Eu et la RD 915 entre Dieppe et Gournay en Bray. Des panneaux d'avertissement ainsi que des radars autonomes seront installés, puis déplacés le long de ces itinéraires.

Monsieur le Maire fait un point sur les crues de janvier et février ainsi que sur l'entretien et la maintenance effectués sur le territoire de la commune.

Monsieur le Maire informe qu'une liaison cyclable en traversée de Martin-Eglise est inscrite au futur Contrat de Territoire 2017-2021 de Dieppe Maritime.

Remerciements de M et Mme Alain PERDU pour le colis des anciens et M et Mme Sébastien LOUVET pour le colis offert à l'occasion des fêtes de fin d'année.

Remerciements de l'équipe enseignante de l'école élémentaire pour le repas de Noël de l'école.

ORDRE DU JOUR

MANDATAIRE DU GROUPE SCOLAIRE

2018/09

Monsieur le Maire informe que la SHEMA reprend le mandat du groupe scolaire suite à la liquidation de la SEMAD.

Considérant cette reprise, il convient d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant formalisant cette modification.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'avenant avec la SHEMA.

Monsieur le Maire précise que la signature de l'avenant aura lieu le 2 mars 2018 à 10 h 30.

Monsieur le Maire indique que notre dossier DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) est considéré comme complet et qu'il reste à la commission de déterminer le montant de l'aide qui nous sera accordée.

Monsieur le Maire indique que notre dossier DETR est aussi déposé et que la commission siègera le 19 mars 2018.

Monsieur le Maire informe que l'emplacement de l'école provisoire a été modifié pour des raisons de :

- difficultés d'accès pour l'installation des bungalows,
- difficultés d'accès aux réseaux,
- de bruit pendant la période de chantier.

Il a été décidé que l'école provisoire serait installée sur le parking de la salle des fêtes derrière la cuisine, avec la possibilité d'utiliser de manière raisonnable la salle des fêtes pour les activités périscolaires.

RETROCESSION DE LA VOIRIE RESIDENCE LE CHATEAU

2018/10

Monsieur le Maire informe qu'il était prévu de reprendre à titre gracieux, la voirie de la résidence le Château dans le domaine public communal.

Après avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider la procédure de reprise de la voirie Résidence le Château, cadastrée ZB 63 pour 12a 32ca et d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'acte d'acquisition.

RESTAURATION DE TABLEAUX

2018/11

Monsieur le Maire informe qu'en 2017 nous avons fait restaurer le tableau « l'Annonciation » et que deux autres tableaux restent à restaurer :

- Le portrait de la Vierge pour 1.320 €
- Le Christ au Saint Calice pour 2.665 €.

Monsieur le Maire, considérant le travail de qualité rendu par Madame Esther ALBENDEA, propose de faire restaurer les deux tableaux restants.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider cette proposition.

PROJET GAZ PAR

2018/12

Monsieur le Maire informe que GRDF développe un projet de compteurs gaz communicants. Les compteurs gaz seraient équipés d'un module de transmission des données de relevés par radio qui communiquerait avec un concentrateur. Le concentrateur relaierait les informations par GPRS vers le site national de GRDF.

Les collectivités locales sont sollicitées pour héberger les équipements nécessaires sur leurs bâtiments moyennant une redevance annuelle de 50 € par équipement.

Pour Martin-Eglise il s'agirait de la Mairie, la salle des fêtes, le gymnase, à Thibermont et sur un éventuel autre site à Etran.

GRDF souhaite qu'une convention soit signée avec la mairie pour la mise en place des modules de transmission.

Après en avoir délibéré il est décidé de ne pas autoriser l'implantation de ces installations sur les bâtiments communaux, Monsieur CREMET ne prend pas part au vote.

QUESTIONS DIVERSES

DEMANDE D' AIDE POUR UNE FORMATION

2018/13

Monsieur le Maire informe que Monsieur Luc CRETTE, professeur au club de judo local, doit se rendre au Japon pour un stage de perfectionnement et souhaite être aidé pour réaliser ce projet. Le coût total de ce stage est de 2.300 € dont 850 € sont pris en charge par Uniformation.

Monsieur le Maire propose, considérant l'implication de Monsieur CRETTE au sein du Club des Jeunes Sportifs de Martin-Eglise et de la vie associative locale, d'octroyer une aide de 450 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de valider cette proposition.

STATIONNEMENT DES VEHICULES DU GARAGE DE MARIUS

2018/14

Monsieur le Maire indique qu'une autorisation était donnée au garage de Marius pour le stationnement de quelques véhicules aux ateliers pendant la réalisation de ses travaux.

Ceux-ci étant terminés, ce délai a été prolongé de 6 mois moyennant une indemnisation.

Cette nouvelle période est achevée, dès lors, considérant que l'espace des ateliers n'a pas vocation à accueillir des espaces de stationnement privés, Monsieur le Maire propose de lui demander de déménager les véhicules concernés dès la fin mars 2018.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de valider cette proposition.

SUBVENTION AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DE LA BASSE VALLEE DE LA VARENNE

2018/15

Monsieur le maire informe que le Syndicat Intercommunal d'Études et d'Aménagement de la Basse Vallée de la Varenne connaît des difficultés financières suite à une baisse sensible des activités depuis 3 ans.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le courrier du Syndicat Intercommunal d'Études et d'Aménagement de la Basse Vallée de la Varenne, sollicitant la commune de Martin-Eglise pour anticiper le versement de la subvention de fonctionnement 2018 d'un montant de 6.731 €,

Considérant que la gestion de la base de loisirs est un service public industriel et commercial,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'anticiper le versement au Syndicat Intercommunal d'Études et d'Aménagement de la Basse Vallée de la Varenne de la subvention de fonctionnement 2018 d'un montant de 6.731 € afin de limiter l'augmentation des tarifs de la base de loisirs.
- Dit que cette dépense sera imputée sur les crédits budgétaires 2018, compte 67444.

DROIT D'INTERVENTION

Madame LAURENT souhaite savoir si le conseil municipal peut délibérer pour interdire l'installation des compteurs Linky à Martin-Eglise.

Monsieur le Maire répond qu'a priori la commune n'a pas à délibérer sur ce sujet, puisque les compteurs sont propriété d'Enedis. Une vérification sera faite et l'information sera donnée plus précisément lors du prochain conseil municipal.

Madame LAURENT informe s'être rendue à l'assemblée générale du CIAP et que :

- L'APA a donné beaucoup moins d'heures d'aide aux personnes âgées en 2017,
- Nous avons 27 personnes bénéficiaires du maintien à domicile sur Martin-Eglise.

Monsieur le Maire informe que les Anciens Combattants sont de moins en moins nombreux sur Martin-Eglise, il souhaite qu'une réflexion soit menée pour étoffer et intégrer de nouveaux membres dans un comité du Souvenir. Les Anciens Combattants devront donner leur accord pour cette modification.

Monsieur SKLADANOWSKI informe que le Théâtre de la Bataille propose intervenir sur Martin-Eglise, et il souhaite savoir comment les aider. Monsieur le Maire répond que la salle des fêtes peut être mise à disposition un vendredi soir.

Les prochains conseils municipaux auront lieu les :

- Jeudi 15 mars 2018, plénière budget,
- Jeudi 22 mars 2018,
- Jeudi 19 avril 2018,
- Jeudi 24 mai 2018,
- Jeudi 21 juin 2018,
- Jeudi 30 août 2018,
- Jeudi 20 septembre 2018,
- Jeudi 18 octobre 2018,
- Jeudi 15 novembre 2018,
- Jeudi 13 décembre 2018.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h 30.

GERYL Gill	DUPUIS Philippe
MARATRAT Alain	LEMAITRE Nathalie
MPANDOU Véronique	
LAURENT Marie-Claude	HERMAY Sylvie
DEMONCHY Françoise	BRETAGNE Marcel
CREMET Bertrand	ROGER Nelly
CORROYER Marie-Laure	
DESERT Guy	
SKLADANOWSKI Stéphane	